

VOLUNTIS

Société anonyme au capital de 760.767,60 euros
Siège social : 58 avenue de Wagram, 75017 Paris
439 685 850 R.C.S. Paris

(la « Société »)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 17 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation du transfert de cotation des titres Voluntis du marché réglementé d'Euronext à Paris vers le marché Euronext Growth Paris et pouvoirs à conférer au conseil d'administration pour la réalisation dudit transfert.

La Société réunissant les conditions d'éligibilité requises pour un tel transfert, votre conseil d'administration a estimé qu'un tel transfert permettrait à Voluntis d'être cotée sur un marché plus adapté à sa taille. Le transfert sur Euronext Growth permettrait en effet à la Société de simplifier son fonctionnement, tout en lui permettant de continuer à bénéficier des attraits des marchés financiers. Cette proposition s'inscrit également dans le cadre des efforts de réduction des coûts de fonctionnement de la Société réalisés depuis le début de l'année, en allégeant notamment les contraintes administratives coûteuses qui lui sont applicables sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

Nous vous demandons en conséquence d'approuver le transfert de cotation des actions de la Société du compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris vers le marché multilatéral de négociations Euronext Growth Paris, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Si vous approuvez cette proposition, ce transfert pourrait être réalisé avant la fin du premier trimestre 2021.

C'est dans ces conditions que nous vous demandons d'adopter la résolution soumise à votre approbation par votre conseil d'administration.

Le conseil d'administration